

Metz, le 24 février 2026

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau – Délégation Territoriale de
Sarreguemines

Affaire suivie par : Pascal RIDGEN
Tél : 03 87 28 30 80
E-mail : pascal.ridgen@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Monsieur le Maire
de la Commune d'Achen
7, rue de Wiesviller
57412 ACHEN

OBJET : Dossier de porter à connaissance Eaux usées– Raccordement des eaux
usées du lotissement Salwies à 57412 ACHEN

Courrier de notification pour affichage

RÉF. : PR/ Dossier CASCADE n° 57-2026-00053

P.J. : Courrier de recevabilité au SDEA

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de porter à connaissance au titre du code de l'environnement (Loi sur
l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **Raccordement des eaux usées du lotissement communal "Salwies" de 18 lots à ACHEN
au réseau d'eau unitaire du système d'assainissement de l'agglomération de KALHAUSEN**

Ce dossier a été déposé par le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA).

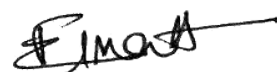
Je vous communique ci-joints pour information et par mail, le courrier de recevabilité adressé au SDEA,
ainsi que la version numérique du dossier de porter à connaissance.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir
procéder à l'affichage en mairie pendant la durée d'un mois minimum, du courrier ci-joint adressé à M.
Le Président du SDEA, valant avis de recevabilité.

A l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès-verbal de cette formalité obligatoire que
vous m'adresserez en précisant les périodes d'affichage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

L'adjointe à la responsable de l'unité police de l'eau,



Astride ERMAN